



Commission
européenne



Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2017

France

COMMISSION EUROPÉENNE

Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2017

France

Le deuxième volume du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2017 inclut 28 rapports par pays. Il s'appuie sur les données quantitatives et qualitatives les plus récentes pour présenter et évaluer les principales mesures stratégiques mises en œuvre récemment et actuellement dans chaque État membre de l'Union européenne, en se concentrant principalement sur les changements intervenus depuis le milieu de l'année 2016. Il complète ainsi les autres sources d'information qui offrent une description des systèmes d'éducation et de formation nationaux.

La section 1 propose une présentation statistique des principaux indicateurs en matière d'éducation et de formation. La section 2 définit brièvement les principales forces et faiblesses du système d'éducation et de formation du pays concerné. La section 3 s'intéresse plus particulièrement aux moteurs des inégalités dans l'éducation et aux mesures visant à favoriser l'inclusion, en s'appuyant notamment sur les données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2015 de l'OCDE, ainsi que sur les évolutions récentes dans le domaine du décrochage scolaire et de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance. La section 4 porte sur les investissements dans l'éducation et la formation. La section 5 explore les politiques visant à moderniser l'enseignement scolaire et s'intéresse, entre autres, à la profession enseignante et aux compétences numériques et linguistiques. La section 6 traite des mesures de modernisation de l'enseignement supérieur. Enfin, la section 7 porte sur l'enseignement et la formation professionnels ainsi que sur l'éducation et la formation des adultes.

Le présent manuscrit a été achevé le 15 septembre 2017.

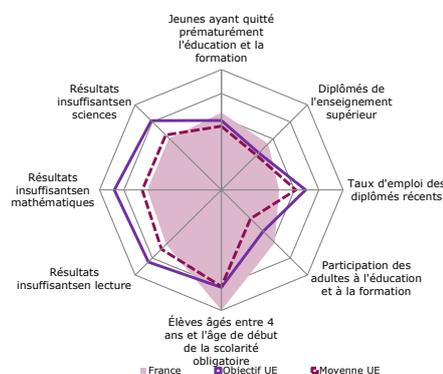
Davantage de données contextuelles sont disponibles en ligne (http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr).

1. Indicateurs clés

		France		Moyenne de l'UE		
		2013	2016	2013	2016	
Critères de référence Éducation et formation 2020						
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)	Total	9.7%	8.8%	11.9%	10.7%	
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)	Total	44.0%	43.6%	37.1%	39.1%	
Élèves âgés entre 4 ans et l'âge de début de la scolarité obligatoire (en % de la population du groupe d'âge correspondant)		100.0% ¹²	100.0% ¹⁵	93.9% ¹²	94.8% ¹⁵	
Proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en:	Compréhension de l'écrit	18.9% ¹²	21.5% ¹⁵	17.8% ¹²	19.7% ¹⁵	
	Mathématiques	22.4% ¹²	23.5% ¹⁵	22.1% ¹²	22.2% ¹⁵	
	Sciences	18.7% ¹²	22.1% ¹⁵	16.6% ¹²	20.6% ¹⁵	
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-8 (total)	76.3%	71.7%	75.4%	78.2%	
Participation des adultes à l'éducation et à la formation (en % des 25-64 ans)	CITE 0-8 (total)	17.8%	18.8%	10.7%	10.8%	
Autres indicateurs contextuels						
Investissements dans l'éducation	Dépenses publiques totales au titre de l'éducation en % du PIB	5.5%	5.5% ¹⁵	5.0%	4.9% ¹⁵	
	Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève en €SPA	CITE 1-2	€6 213	€6 355 ¹⁴	:	: ¹⁴
		CITE 3-4	€9 991	€10 109 ¹⁴	:	: ¹⁴
		CITE 5-8	€11 952	€12 013 ¹⁴	:	: ¹⁴
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)	Nés dans le pays	9.1%	8.2%	11.0%	9.8%	
	Nés à l'étranger	18.0%	16.3%	21.9%	19.7%	
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)	Nés dans le pays	44.8%	44.3%	37.8%	39.9%	
	Nés à l'étranger	38.7%	39.1%	33.4%	35.3%	
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-4	68.2%	62.8%	69.4%	72.6%	
	CITE 5-8	82.1%	77.3%	80.7%	82.8%	
Mobilité à des fins d'apprentissage	Étudiants mobiles provenant d'un pays étranger (CITE 6 - niveau licence)	:	: ¹⁵	5.5%	6.0% ¹⁵	
	Étudiants mobiles provenant d'un pays étranger (CITE 7 - niveau master)	:	: ¹⁵	13.6%	15.1% ¹⁵	

Sources: Eurostat (voir section 9 pour de plus amples informations); OCDE (PISA). Remarques: les données renvoient à la moyenne pondérée de l'Union et couvrent différents États membres en fonction de la source; 12 = 2012, 14 = 2014, 15 = 2015. Concernant la mobilité à des fins d'apprentissage, la moyenne de l'Union est calculée par la DG EAC sur la base des données nationales disponibles pour toutes les années. Pour de plus amples informations, voir la section correspondante du volume 1 (http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr).

Graphique 1. Positionnement par rapport aux meilleurs (polygone extérieur) et aux moins bons (centre)



Source: calculs de la DG Éducation et culture, sur la base de données d'Eurostat (EFT 2016) et de l'OCDE (PISA 2015). Remarque: tous les résultats sont placés entre un maximum (les meilleurs, représentés par le polygone extérieur) et un minimum (les moins bons, représentés par le centre du graphique).

2. Points saillants

- Les récentes réformes de l'éducation sont axées sur la réduction des inégalités. Les nouveaux programmes et les nouvelles pratiques pédagogiques sont entrés en vigueur et 54 000 nouveaux postes d'enseignant ont été créés aux premiers niveaux d'enseignement et dans l'éducation «prioritaire»¹.
- Le nombre d'élèves par an qui quittent le système éducatif sans diplôme a chuté de 30 % entre 2009 et 2016.
- Les résultats des élèves concernant les compétences de base restent fortement liés à leur milieu socio-économique.
- La formation initiale des enseignants a été réformée, afin de contribuer à rendre la profession plus attrayante, mais aucune amélioration majeure n'a été apportée en matière de développement professionnel continu.
- Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé.
- L'enseignement et la formation professionnels (EFP) ont connu des évolutions importantes, en vue d'améliorer l'insertion sur le marché du travail en ce qui concerne l'enseignement et la formation professionnels initiaux, et d'améliorer l'accès aux formations pertinentes en ce qui concerne l'enseignement et la formation professionnels continus.

3. Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion

Il existe en France des écarts très marqués entre les compétences de base des élèves selon leur milieu socio-économique. Selon l'enquête du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2015, la proportion d'élèves de 15 ans en difficulté est légèrement supérieure à la moyenne de l'Union dans l'ensemble des trois matières couvertes (OCDE, 2016a). Les données nationales confirment l'existence de fortes inégalités en lecture et en écriture (MEN, 2016a). Selon l'enquête PISA 2015, les résultats en sciences et en mathématiques sont dans la moyenne en France, tandis que les résultats en compréhension de l'écrit sont légèrement supérieurs à la moyenne (OCDE, 2016a).

L'enquête PISA 2015 montre qu'il existe des écarts importants dans les résultats entre les quartiles socio-économiques inférieurs et supérieurs. L'écart est de 34,6 points de pourcentage (pp) contre un écart moyen de 26,2 pp dans l'Union (voir graphique 1 ci-après)². La ségrégation socio-économique entre les écoles est élevée³ et reflète souvent les concentrations résidentielles de personnes en difficulté socio-économique et/ou issues de l'immigration. L'écart entre les résultats des non-migrants et des migrants de première génération est assez important (avec, respectivement, 18 % et 50 % d'élèves en difficulté, et 9 % et 1,5 % d'excellents élèves). La situation socio-économique est responsable de cet écart dans une proportion plus grande que dans la plupart des autres États membres.

Les élèves issus de milieux défavorisés ont tendance à être davantage aiguillés vers l'enseignement et la formation professionnels initiaux. On observe une forte polarisation des résultats: alors que les élèves de l'enseignement secondaire supérieur général et technologique obtiennent de bien meilleurs résultats que la moyenne de l'OCDE, les résultats des élèves de l'EFP

¹ Les critères utilisés pour classer les écoles couvrent les proportions de groupes socioprofessionnels défavorisés, d'élèves bénéficiant d'une bourse fondée sur les besoins, de ceux vivant dans des zones urbaines sensibles et de ceux ayant redoublé une année dans l'enseignement primaire.

² Le pourcentage d'élèves en difficulté dans le quart inférieur de l'indice socio-économique est de 39,9 % contre 5,2 % dans le quart supérieur. À l'inverse, la proportion de bons élèves dans le quart inférieur est de 2 %, contre 18 % dans le quart supérieur (OCDE, 2016a).

³ En 2015, 10 % des établissements d'enseignement secondaire inférieur concentraient plus de 62,7 % des élèves issus de milieux défavorisés (DEPP, 2016a).

ou de ceux qui fréquentaient encore l'enseignement secondaire inférieur au moment de l'enquête (en raison des redoublements, qui sont plus fréquents chez les enfants défavorisés⁴) sont bien en deçà de la moyenne de l'OCDE (DEPP, 2016c).

Les inégalités s'amplifient au niveau secondaire inférieur (CNESCO, 2016a). Le CNESCO, créé pour évaluer le système scolaire, recommande que tous les nouveaux établissements scolaires fixent des objectifs de mixité sociale (CNESCO, 2017).

La France a le plus faible pourcentage d'élèves qui affirment se sentir à leur place à l'école (40,9 % contre une moyenne de 73 % dans l'OCDE) (OCDE, 2016b). Selon l'enquête, le sentiment d'appartenance des élèves est amoindri par leur impression d'entretenir de mauvaises relations avec les enseignants, ce qui peut être le signe d'une préparation insuffisante de ces derniers à faire face aux élèves et aux environnements scolaires difficiles.

Les enseignants de l'éducation prioritaire ont tendance à être plus jeunes, moins expérimentés et moins susceptibles d'être titulaires (OCDE, 2015). S'il n'existe aucune donnée sur la proportion d'enseignants issus de l'immigration, les données qualitatives tirées des entretiens suggèrent qu'elle est sensiblement inférieure à la proportion élevée observée parmi les élèves (Ecorys pour la Commission européenne, 2016). Si ces enseignants étaient plus nombreux, ils pourraient servir d'exemples positifs. Les moins bons résultats scolaires et le manque de moyens financiers pour entrer dans l'enseignement supérieur (y compris accéder à la formation d'enseignant) sont considérés comme les principaux obstacles qui empêchent les personnes issues de l'immigration d'exercer cette profession.

De nombreuses mesures ont été adoptées en vue de réduire les inégalités. Depuis 2013, 54 000 nouveaux postes d'enseignant ont été créés, tandis que le temps consacré à l'enseignement collaboratif dans l'éducation prioritaire a été revu à la hausse. Depuis septembre 2017, le nombre maximal d'élèves par classe en première année a été réduit de moitié (à 12) dans l'éducation prioritaire «renforcée» (REP+). Cette mesure sera étendue à l'éducation prioritaire (REP) et à la deuxième année en 2018 (MEN, 2017b). Les autres mesures comprenaient: de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes pédagogiques; le renforcement de la participation à l'accueil et à l'éducation de la petite enfance pour les enfants de 2 ans (MEN, 2016b); et des actions pilotes locales en vue d'accroître la mixité sociale dans l'enseignement secondaire inférieur (voir section 5 ci-après). Les conditions statutaires et la formation des psychologues scolaires ont été renforcées (MEN, 2017a).

Le rapport du CNESCO susmentionné reconnaît la valeur des démarches en vue d'un enseignement/soutien plus personnalisé. Il estime toutefois que les réformes n'ont pas suffisamment tenu compte des recherches, des projets pilotes et des évaluations et qu'il sera donc essentiel de garantir le développement professionnel continu (DPC) des enseignants pour mettre en œuvre la nouvelle approche.

Le nouveau gouvernement a lancé le programme «Devoirs faits», qui permet aux élèves de l'enseignement secondaire inférieur de faire leurs devoirs à l'école depuis septembre 2017, gratuitement et sous la supervision de personnel qualifié (MEN, 2017b). Cela devrait permettre de réduire les inégalités dans les résultats scolaires.

La participation des enfants de deux ans à l'accueil et à l'éducation de la petite enfance (AEPE) reste faible (11,5 % en 2015) (DEPP, 2016d). Dans l'éducation prioritaire, elle concerne près de 21 % de ces enfants. En 2015, 100 % des enfants entre quatre ans et l'âge du début de l'enseignement obligatoire participaient à l'AEPE. Les priorités actuelles consistent à accroître la participation des enfants de deux ans, en sensibilisant les parents aux bienfaits d'une participation dès le plus jeune âge (MEN, 2016c).

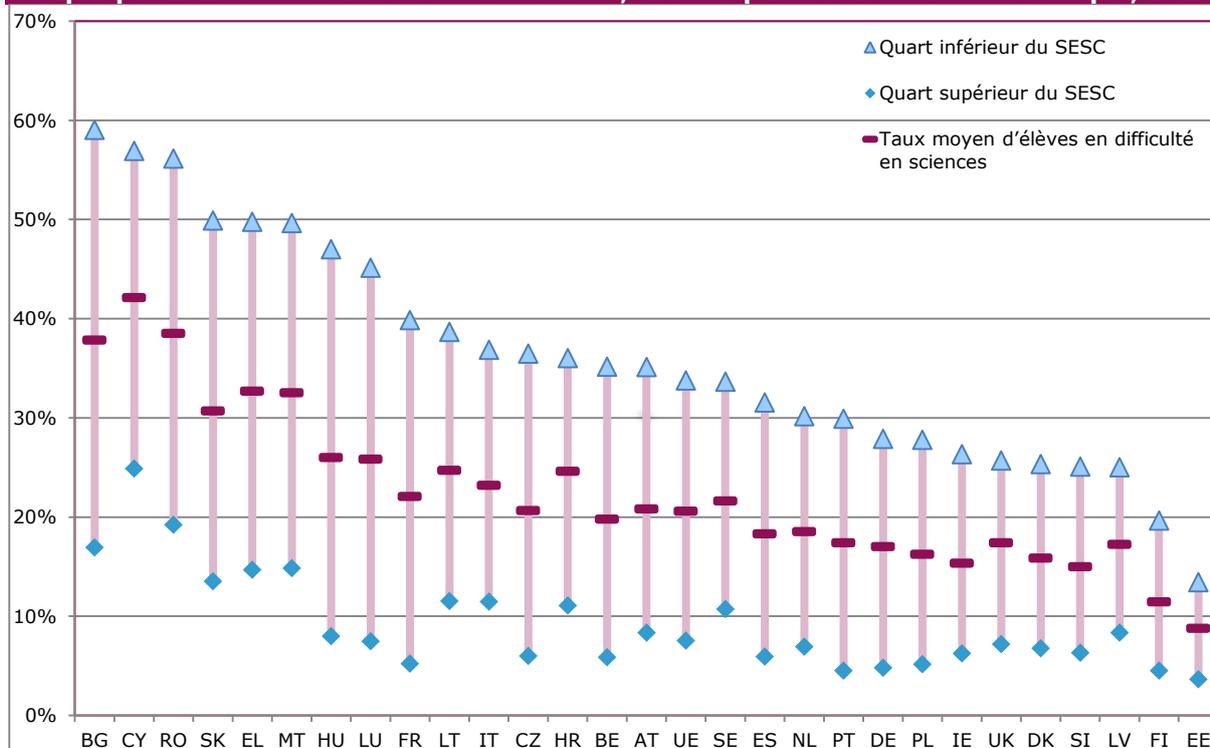
Une réforme complète, qui mobilise tous les acteurs, a permis de réduire le taux de décrochage scolaire à 8,8 % en 2016, soit sous l'objectif national d'Europe 2020, qui est de 9,5 % (MEN, 2017c). Un indicateur national, lié au nombre d'élèves qui quittent l'école sans avoir obtenu au moins un diplôme de l'enseignement professionnel ou de l'enseignement secondaire supérieur, montre aussi une tendance très positive, avec une diminution de 140 000 en

⁴ Il est à noter que ce phénomène a fortement diminué récemment (DEPP, 2016b).

2009 à moins de 100 000 en 2016. Parmi les mesures visant à réduire le décrochage scolaire figurent: la coopération entre les écoles et les autres parties prenantes; le renforcement du dialogue avec les parents; la formation du personnel à la prévention du décrochage scolaire; la possibilité pour les élèves de se voir créditer les notes suffisantes obtenues en cas d'échec lors des examens, afin de les encourager à rester dans le système éducatif; et des efforts plus larges en vue d'intégrer les populations vulnérables, notamment les personnes issues de l'immigration. Une mesure récente permet aux jeunes adultes de 16 à 25 ans qui ont quitté l'école sans certificat ou titre d'études de revenir à l'éducation ou à la formation: en 2015-2016, plus de 26 000 jeunes ayant quitté l'école prématurément en ont bénéficié. Le Fonds social européen contribue à réduire le décrochage scolaire (voir encadré 1 ci-après).

La proportion d'étudiants de l'enseignement supérieur qui bénéficient d'une bourse fondée sur les besoins est relativement élevée (Eurydice, 2016). Le nombre et le montant de ces bourses ont encore augmenté en 2016-2017; elles concernent à présent 37 % des étudiants. Les droits d'inscription relativement faibles n'ont pas été augmentés (MESRI, 2017a). Parmi les élèves de l'enseignement secondaire supérieur, les 10 % qui obtiennent les meilleurs résultats se voient proposer une place dans un établissement sélectif (MEN, 2016d).

Graphique 2. Élèves en difficulté en sciences, classés par statut socio-économique, 2015



Remarque: les pays sont classés par ordre décroissant de la part moyenne d'élèves en difficulté dans le quart inférieur de l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC).

Source: Commission européenne, DG EAC (2016). «PISA 2015: EU performance and initial conclusions regarding education policies in Europe», sur la base de PISA 2015, OCDE, graphique 3.8, URL: https://ec.europa.eu/education/sites/education/files/pisa-2015-eu-policy-note_en.pdf.

Encadré 1: le Fonds social européen contribue à lutter contre le décrochage scolaire en France

Le programme opérationnel national du FSE 2014-2020 pour la France métropolitaine a alloué 58 millions d'euros afin de contribuer à réduire le décrochage scolaire, une priorité du gouvernement 2012-2017. Les activités de prévention financées comprennent: la formation du personnel pédagogique; un soutien personnalisé; des «alliances éducatives» entre les écoles et les partenaires externes afin d'aider les jeunes; et une meilleure orientation.

De plus, les programmes opérationnels nationaux et régionaux financés par l'initiative pour l'emploi des jeunes soutiennent des mesures visant à tendre la main aux jeunes en décrochage scolaire et à les doter de certifications adéquates, notamment grâce à la formation en apprentissage.

4. Investir dans l'éducation et la formation

Le budget 2017 initial prévoyait 3 milliards d'euros supplémentaires pour l'éducation. En 2015, les dépenses des administrations publiques consacrées à l'éducation, exprimées en pourcentage du PIB, sont restées supérieures à la moyenne de l'Union (5,5 % contre 4,9 %) ⁵. Dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques globales, l'éducation demeure une priorité. Le budget 2017 initial prévoyait une augmentation de 850 millions d'euros pour l'enseignement supérieur et de 814 millions d'euros pour la hausse des salaires des enseignants (Premier ministre, 2017). Le nouveau gouvernement a revu ces montants à la baisse. Les programmes «Investissements d'avenir» visent à anticiper les futurs défis en favorisant l'excellence, l'innovation et la coopération. Le troisième programme, lancé au début de 2017 et doté d'un budget de 10 milliards d'euros, consacrera un tiers de son financement à l'éducation et à la recherche (Commissariat général à l'investissement, 2016).

En 2017, 12 662 postes supplémentaires vont être créés pour les établissements scolaires et préscolaires, en particulier dans l'éducation prioritaire, ainsi que 1 000 postes d'enseignant pour les établissements d'enseignement supérieur (Premier ministre, 2017). Cela permettra de rééquilibrer partiellement les dépenses par élève en faveur des premiers niveaux d'enseignement, qui sont comparativement sous-financés malgré les récentes améliorations (Commission européenne, 2016).

Les projections démographiques prévoient une hausse de 14 % du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur entre 2015 et 2025 (MENESR-SIES, 2017 et Commission européenne, 2016). Le livre blanc de l'enseignement supérieur et de la recherche de 2017 préconise de consacrer 10 milliards d'euros supplémentaires de dépenses publiques à l'enseignement supérieur au cours des dix prochaines années (MENESR, 2017) afin de répondre à cette augmentation (+ 40 000 en 2017) et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

5. Moderniser l'enseignement scolaire

Le développement professionnel continu (DPC) des enseignants n'est ni bien utilisé ni reconnu (voir encadré et graphique 2 ci-après). Selon l'enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) de l'OCDE de 2013, la proportion d'enseignants français qui entreprennent des activités de DPC est comparativement faible (OCDE, 2014). Les évaluations de la qualité de l'enseignement au sein des écoles sont moins fréquentes en France que dans les autres pays (OCDE, 2016a).

Les salaires des enseignants restent inférieurs aux rémunérations des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur (OCDE, 2016c). L'écart le plus important concerne les enseignants du primaire. Les salaires vont être augmentés entre 2017 et 2020 afin de renforcer l'attrait de la profession, en particulier dans l'éducation prioritaire. Le financement du développement professionnel continu sera aussi revu à la hausse (Premier ministre, 2017).

Un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture a été traduit en nouveaux programmes pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire inférieur à partir de septembre 2016; la réforme de l'enseignement secondaire inférieur a commencé. Cette dernière a introduit de nouvelles méthodes pédagogiques interdisciplinaires, un accompagnement personnalisé hebdomadaire, davantage de temps pour le travail collaboratif des enseignants et une autonomie pédagogique accrue. Tous les enseignants et chefs

⁵ Source: Eurostat, base de données des dépenses des administrations publiques par fonction (CFAP).

d'établissement concernés ont reçu une formation et un accompagnement. Le nouveau gouvernement a introduit une certaine flexibilité afin d'accroître l'autonomie scolaire, notamment la réintroduction de l'enseignement bilingue et du latin ou du grec dans les écoles qui le souhaitent (MEN, 2017b). En contrepartie de cette autonomie accrue, le ministère a annoncé des évaluations plus fréquentes.

Des mesures de réforme de l'enseignement secondaire supérieur sont attendues.

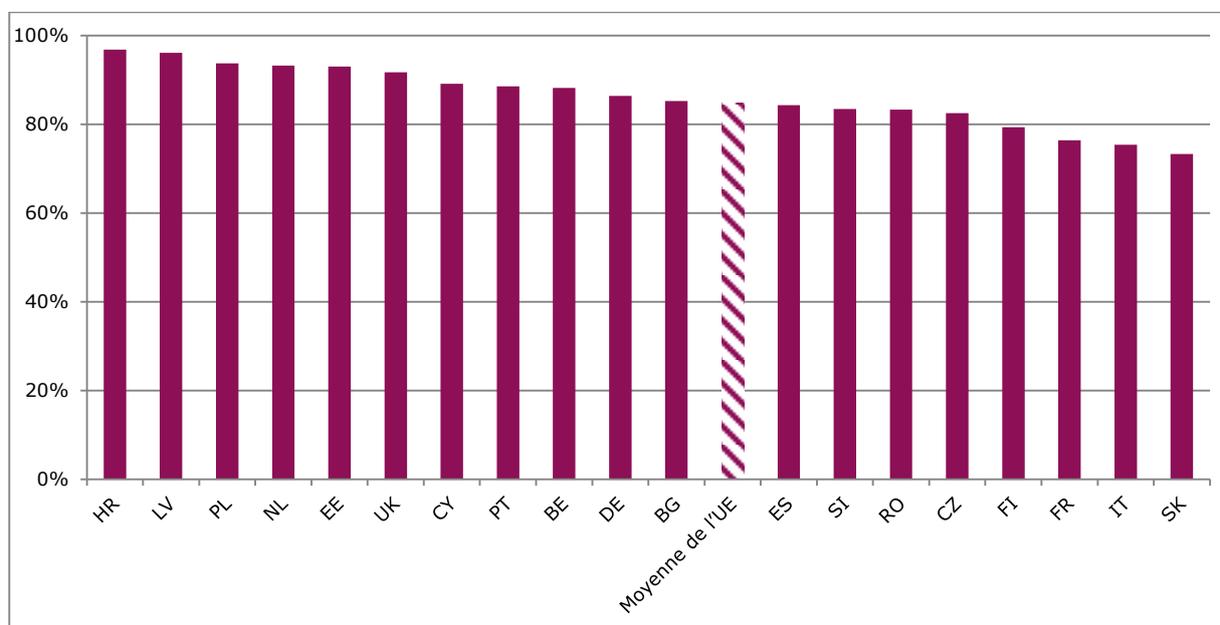
Une réserve citoyenne a été créée, constituée de volontaires qui aideront les enseignants dans leurs projets éducatifs, en particulier dans le domaine de l'éducation à la laïcité et à la citoyenneté.

Le comité parlementaire de suivi de la mise en œuvre de la réforme scolaire de 2013 a reconnu la cohérence des nouvelles mesures et la forte mobilisation des enseignants, des chefs d'établissement et des inspecteurs (Comité de suivi, 2017). Il a salué les efforts en vue d'un enseignement plus personnalisé. Il a attiré l'attention sur les risques liés à une mise en œuvre rapide et a exprimé des craintes quant à l'évaluation des nouveaux programmes. Une formation adéquate des enseignants en matière d'évaluation des compétences est nécessaire.

Le plan numérique pour l'éducation reste une priorité. Il vise à doter les écoles d'équipements et de ressources éducatives numériques. Actuellement, 25 % des établissements d'enseignement secondaire inférieur sont considérés comme équipés; l'objectif est d'atteindre 50 % en septembre 2017 (Premier ministre, 2017). La formation des enseignants s'est poursuivie, tout comme le développement d'une plateforme en ligne proposant des ressources pour les méthodes pédagogiques numériques. Le parlement a conclu qu'il sera essentiel d'évaluer les besoins des enseignants (Comité de suivi, 2017).

Les nombreuses réformes récentes ont été mises en œuvre rapidement et auront besoin de temps pour déployer tous leurs effets. De plus, elles ont été mises en œuvre de façon inégale au sein du pays; il sera essentiel d'évaluer leur incidence.

Graphique 3. Proportion d'enseignants du secondaire inférieur qui entreprennent des activités de DPC, 2012



Remarque: OCDE, Résultats de TALIS 2013, *Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*. «Proportion d'enseignants de l'enseignement secondaire inférieur qui ont participé à des activités de développement professionnel au cours des 12 mois précédant l'enquête»

Source: OCDE TALIS 2013. Tableau en ligne: 4.6.

Encadré 2: la réforme de la formation initiale des enseignants et du développement professionnel continu

La formation initiale des enseignants (FIE) a été réformée en 2013. Les futurs enseignants doivent suivre un programme de licence suivi d'un programme de master de deux ans: le MEEF, «master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation».

Trente-deux établissements d'enseignement supérieur [«Écoles supérieures du professorat et de l'éducation» (ESPE), intégrées dans des groupes d'universités] ont été créés pour dispenser une FIE de niveau master et offrir un développement professionnel continu (DPC) aux enseignants.

La première année de master est consacrée à l'observation des cours et des classes, suivie par le concours de recrutement des enseignants. Les lauréats poursuivent en seconde année en tant qu'«enseignants stagiaires» rémunérés; ils alternent entre études théoriques en ESPE et travail en tant qu'enseignant dans une école, tout en écrivant aussi une thèse. Une fois leur diplôme de master obtenu, ils deviennent enseignants, conseillers d'éducation ou professionnels dans d'autres fonctions de l'éducation et de la formation.

Si les enseignants stagiaires en seconde année de master sont accompagnés par un tuteur, c'est rarement le cas des enseignants débutants. Un accompagnement numérique est offert par l'Institut français de l'éducation (CNESCO, 2016b). Le CNESCO préconise une période d'insertion bien structurée pour les enseignants débutants au cours de leurs deux premières années de pratique (CNESCO, 2017), conformément aux lignes directrices stratégiques de l'Union.

Une récente évaluation des ESPE fait état d'éléments positifs, tels qu'un attrait accru des études pédagogiques et, en particulier, l'approche en alternance de l'apprentissage (IGEN/IGAENR, 2016). Il est intéressant de noter que 25 % des lauréats du concours 2015 pour l'enseignement primaire cherchaient à changer de profession pour devenir enseignants (CNESCO, 2016b).

À l'heure actuelle, le DPC est obligatoire pour les enseignants du primaire (18 heures/an, dont la moitié en partie ou entièrement à distance au format numérique). La participation au DPC n'est pas obligatoire pour les enseignants du secondaire. Le comité de suivi de la mise en œuvre de la réforme scolaire recommande de renforcer le DPC au-delà des sujets liés à la mise en œuvre des réformes (Comité de suivi, 2017). Il y a lieu de renforcer le rôle des ESPE dans le DPC et d'accroître leur réserve de formateurs et de ressources.

La Cour des comptes déplore la faible participation des enseignants au DPC comparé tant aux autres pays qu'aux autres fonctionnaires (Cour des comptes, 2015 et 2017). Elle déplore aussi que le DPC soit essentiellement utilisé pour mettre les réformes en œuvre plutôt que pour améliorer les ressources humaines: le DPC devrait être en meilleure adéquation avec les besoins réels du personnel et basé sur la recherche. Les parties intéressées attirent l'attention sur la forte disparité dans l'offre entre les régions.

De nouveaux parcours professionnels, de nouvelles carrières et un nouveau système de rémunération applicable à tous les fonctionnaires ont été lancés en janvier 2017 et seront progressivement mis en œuvre d'ici janvier 2019. Ils devraient permettre d'encore améliorer l'attrait de l'enseignement. Un nouveau cadre d'évaluation professionnelle est en train d'être mis en place afin de renforcer le retour d'informations aux enseignants, ainsi qu'une progression de carrière unique, linéaire, plus régulière et transparente comportant trois grades. Cela devrait encourager les enseignants du secondaire à participer au DPC.

6. Moderniser l'enseignement supérieur

Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 30-34 ans en France s'élevait à 43,6 % en 2016, soit un chiffre bien supérieur à la moyenne de l'Union, qui est de 39,1 %. En 2015, la France se trouvait à 0,8 point de pourcentage en dessous de son objectif

national initial de 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 17-33 ans en 2017⁶. Cet objectif a à présent été redéfini à 60 % (MESRI, 2015). Les diplômés français sont beaucoup plus susceptibles de posséder un diplôme de cycle court (CITE 5) que leurs homologues de l'Union (vol.1, graphique 30).

La proportion de titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur professionnel qui entrent dans l'enseignement supérieur a plus que doublé depuis 2000 (DEPP, 2016d), ce qui a contribué à améliorer la structure sociale de l'enseignement supérieur (voir section 3 ci-dessus). Une très grande proportion de ceux-ci ont intégré des programmes supérieurs courts axés sur les professions («sections de techniciens supérieurs»).

En comparaison, les taux de réussite dans les programmes de licence restent faibles : moins de 40 % des étudiants qui intègrent ces programmes les terminent en quatre ans (DEPP, 2016d). Les taux de réussite varient considérablement en fonction du type de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, de près de la moitié des titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur général à 6 % seulement des titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel. Le rapport étudiants/personnel enseignant dans les programmes de licence est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE (OCDE, 2016c).

L'enseignement supérieur est en cours de réforme sur plusieurs fronts. Les réformes lancées en 2013 ciblent le taux de réussite des étudiants, la rationalisation, les évolutions numériques et le renforcement de l'attrait de la profession enseignante (Commission européenne, 2016). La consolidation des établissements s'est poursuivie. Parmi les mesures qui seront mises en œuvre à partir de septembre 2017 figurent : l'abolition de la transition sélective vers la seconde année dans les programmes de master ; et une garantie que tous les licenciés peuvent passer en master.

L'amélioration de l'employabilité des étudiants reste une priorité. Contrairement à la moyenne de l'Union, qui s'est rétablie depuis 2015, le taux d'emploi des récents diplômés de l'enseignement supérieur français continue de chuter depuis 2011 et est descendu jusqu'à 77,3 % en 2016 (la moyenne de l'Union était de 82,8 %). Cependant, 90 % des diplômés de 2013 dans la catégorie «diplôme universitaire de technologie» et 92 % des diplômés d'un programme de licence professionnelle avaient un emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme (DEPP 2017b). Une part croissante d'étudiants de l'enseignement supérieur dans tous les types d'établissements et de programmes suivent une formation en apprentissage ou effectuent un stage (DEPP, 2016d).

La formation à l'entrepreneuriat et l'innovation bénéficient du soutien du programme «Pépites». La formation à l'entrepreneuriat et l'innovation sont intégrées à la formation des étudiants dans tous les domaines. Le statut national d'«étudiant-entrepreneur» a été créé pour les étudiants qui participent à un projet de start-up (MESRI, 2017b), et le nombre de bénéficiaires va croissant.

La loi de janvier 2017 sur l'égalité et la citoyenneté rend obligatoire la validation des connaissances, des aptitudes et des compétences acquises dans le cadre d'activités non scolaires qui présentent une dimension de participation citoyenne. L'application de cette mesure a commencé en septembre 2017.

Un nouveau programme a été lancé au début de 2017 en vue d'accueillir les scientifiques migrants (PAUSE). Financé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il affecte, dans un premier temps, 1 million d'euros sous la forme de bourses à des établissements d'enseignement supérieur pour leur intégration (Collège de France, 2017).

⁶ Pour de plus amples informations concernant cet indicateur, voir : https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2015/rap/html/DRGPGMOBJINDPGM150.htm

7. Moderniser l'enseignement et la formation professionnels et promouvoir l'éducation et la formation des adultes

La proportion d'étudiants de l'enseignement secondaire supérieur (CITE 3) dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) a légèrement diminué en 2015 pour descendre à 41,5 %, soit un taux inférieur à la moyenne de l'Union qui est de 47,3 %. En 2016, le taux d'emploi des récents diplômés de l'EFP de niveau CITE 3 s'élevait à 64,8 %, un taux lui aussi inférieur à la moyenne de l'Union, qui est de 75 %. La participation des adultes à l'éducation et à la formation est assez élevée, avec un taux de 18,8 % en 2016, bien au-dessus de la moyenne de l'Union de 10,8 %; elle est de 7,5 % seulement pour les adultes peu qualifiés qui n'ont pas dépassé le niveau CITE 2.

Parmi les recommandations par pays émises dans le cadre du semestre européen de 2017 figurait la recommandation suivante pour la France: *«améliorer l'accès au marché du travail des demandeurs d'emploi, notamment les travailleurs les moins qualifiés et les personnes issues de l'immigration, y compris en revoyant le système d'enseignement et de formation professionnels»* (Conseil de l'Union européenne, 2017)⁷.

Les taux d'emploi des diplômés de l'EFP à tous les niveaux sont en hausse après trois ans de diminution ou de stagnation. C'est un signe positif pour l'attrait du secteur. De plus, la moitié des diplômés de l'EFP sont engagés sous contrat permanent et la moitié des diplômés de l'apprentissage sont recrutés par les entreprises dans lesquelles ils ont fait leur apprentissage (DEPP, 2017a).

Le gouvernement précédent a tenté d'inverser le déclin du nombre d'étudiants de l'EFP, notamment grâce à la création du «Parcours avenir», qui visait à mieux informer les jeunes sur les possibilités éducatives et professionnelles. La loi «travail» de 2016 prévoit de rendre publique l'employabilité des sections de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux. En 2017, un incitant financier mensuel de 200 euros (pendant quatre mois) sera versé aux diplômés de l'EFP issus d'un milieu socio-économique défavorisé afin de les accompagner dans leur recherche d'emploi. Un arrêté visant à réformer les placements professionnels et un label de qualité ont été introduits en 2016 (Qualéduc).

Afin d'améliorer l'employabilité des apprentis, le réseau des ambassadeurs régionaux de l'apprentissage (PDG d'entreprises) a été lancé en 2016. À la suite de plusieurs mesures, les chiffres de l'apprentissage se sont stabilisés à 405 000, avec une part croissante de diplômés de l'enseignement supérieur.

Quant à l'éducation et à la formation des adultes, le compte personnel de formation lancé dans le cadre de la réforme de l'EFP de 2014 permet aux particuliers d'acquérir jusqu'à 150 heures de formation (jusqu'à 400 pour les personnes peu qualifiées). Ce compte peut aussi être utilisé pour l'évaluation des compétences, la validation, l'accompagnement de l'entrepreneuriat, ainsi que pour acquérir un nouveau certificat de «compétences professionnelles de base» (CléA) conçu pour doter les adultes peu qualifiés des compétences nécessaires sur le marché du travail. Les derniers chiffres indiquent que 4,7 millions d'adultes actifs éligibles (près de 20 % du total) ont ouvert un compte et que plus d'1 million ont entrepris une formation.

Les moyens d'acquérir des certifications ont été simplifiés. La réforme de 2014 a introduit la notion de «blocs de compétences» (qui couvre les compétences et les connaissances professionnelles et transversales) comme solution pour garantir les parcours et les rendre plus flexibles. Les certifications professionnelles sont composées d'unités d'acquis d'apprentissage progressivement structurées en blocs. Ces derniers peuvent être validés afin de faciliter l'acquisition progressive des certifications complètes.

⁷ Pour de plus amples informations, voir <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9295-2017-INIT/fr/pdf>.

8. Références

Collège de France (2017), *Programme national PAUSE*.
<http://www.college-de-france.fr/site/programme-pause/>

Conseil de l'Union européenne (2017), *recommandation du Conseil concernant le programme national de réforme de la France pour 2017 et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la France pour 2017*. <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9295-2017-INIT/fr/pdf>

CNESCO (2016a) (Conseil national d'évaluation du système scolaire), *Inégalités sociales. Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires?*, septembre 2016.
<http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales-et-migratoires-comment-lecole-les-amplifie/>

CNESCO (2016b), *Le métier d'enseignant attire-t-il toujours?*, novembre 2016.
<https://www.cnesco.fr/fr/le-metier-denseignant-attire-t-il-toujours/>

CNESCO (2017), *Trente préconisations pour améliorer l'éducation en France*, mars 2017.
<https://www.cnesco.fr/fr/30-preconisations/>

Comité de suivi de la loi de refondation de l'école (2017), *rapport annuel*. <http://www.assemblee-nationale.fr/presidence/Loi-de-refondation-de-l-ecole-synthese-2017.pdf>

Commissariat général à l'investissement 2016, *Préparer la France aux défis de demain*.
<http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/06/pia3.pdf>

Cour des comptes (2015), *La formation continue des enseignants*, avril 2015.
<https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-formation-continue-des-enseignants>

Cour des comptes (2017), *Le remplacement des enseignants absents*, mars 2017.
<https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Le-remplacement-des-enseignants-absents>

DEPP (2016a) (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'éducation nationale), *La ségrégation sociale entre les collèges*, Pauline Givord, Marine Guillerme, Olivier Monso, Fabrice Murat, Éducation et Formations, n° 91, septembre 2016.
http://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_91/03/4/depp-2016-EF-91-La-segregation-sociale-entre-les-colleges_635034.pdf

DEPP (2016b), *Les élèves du second degré à la rentrée 2016: une baisse généralisée des taux de redoublement*, décembre 2016. http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/17/1/depp-ni-2016-41-constat-2d-degre-2016_689171.pdf

DEPP (2016c) *Note d'information n° 37*, décembre 2016.
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/39/3/depp-ni-2016-37-PISA-2015-culture-scientifique_678393.pdf

DEPP (2016d), *Repères et références statistiques 2016*.
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/97/5/depp_rers_2016_614975.pdf

DEPP (2017a), *Le niveau de formation et de diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des apprentis*, Note d'information n° 17.11, juin 2017.
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/24/1/NI-EN-11-2017_763241.pdf

DEPP (2017b), *Repères et références statistiques 2017, édition 2017*,
<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>
<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

Ecorys pour la Commission européenne (2016), *Study on the Diversity within the Teaching Profession with Particular Focus on Migrant and/or Minority Background, annexes*.

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/library/study/2016/teacher-diversity-annexes_en.pdf

Commission européenne (2016), *Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2016 — France, novembre 2016*. https://ec.europa.eu/education/sites/education/files/monitor2016-fr_fr.pdf

Commission européenne/EACEA/Eurydice (2016), *Structural indicators on early childhood education and care in Europe – 2016*.

https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/images/2/26/Early_Childhood_Education_and_Care_.pdf

Eurydice (2016), *National Student Fee and Support systems in European Higher Education 2016/17*.

http://bookshop.europa.eu/is-bin/INTERSHOP.enfinity/WFS/EU-Bookshop-Site/en_GB/-EUR/ViewPublication-Start?PublicationKey=ECAE16002

IGEN/IGAENR (2016) (Inspection générale de l'éducation nationale/Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche), *La mise en place des écoles supérieures du professorat et de l'éducation au cours de l'année 2015-2016, septembre 2016*. http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/74/9/2016-062_ESPE_653749.pdf

MEN (2016a) (Ministère de l'éducation nationale), *Évaluation des acquis des élèves, note d'information n° 21, juillet 2016*. <http://www.education.gouv.fr/cid54177/cedre-2015-nouvelle-evaluation-en-fin-de-college-competences-langagieres-et-litteratie.html>

MEN (2016b), *Priorité égalité: assurer l'égalité sur tout le territoire et soutenir l'ambition de tous les jeunes*. <http://www.education.gouv.fr/cid114497/priorite-egalite.html>

MEN (2016c), *Réussir le développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans*. <http://www.education.gouv.fr/cid100762/reussir-le-developpement-de-la-scolarisation-des-enfants-de-moins-de-3-ans.html>

MEN (2016d), *Le dispositif «meilleurs bacheliers», septembre 2016*.

<http://www.education.gouv.fr/cid91247/le-dispositif-meilleurs-bacheliers.html>

MEN (2017a), *Création du corps de psychologues de l'éducation nationale, février 2017*.

<http://www.education.gouv.fr/cid112672/publication-du-decret-rendant-effective-la-creation-du-corps-de-psychologues-de-l-education-nationale.html>

MEN (2017b), *Rentrée 2017: 4 mesures pour bâtir l'école de la confiance*.

<http://www.education.gouv.fr/cid117637/rentree-2017-4-mesures-pour-batir-l-ecole-de-la-confiance.html>

MEN (2017c), *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire, mai 2017*.

<http://www.education.gouv.fr/cid84031/tous-mobilises-pour-vaincre-le-decrochage-scolaire.html>

MENESR (2017), *Livre blanc de l'enseignement supérieur et de la recherche 2017*.

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/04/1/ESR_Livre_Blanc_707041.pdf

MENESR-SIES (2017), *Note d'information 17.05, avril 2017*.

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/15/2/NIS_avril2017_749152.pdf

MESRI (2015) (ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation), *Pour une société apprenante, propositions pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur*,

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/STRANES/12/2/STRANES_entier_bd_461122.pdf

MESRI (2017a), *Communication en Conseil des ministres, amélioration des conditions de vie étudiante*, avril 2017. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid29939-cid115383/communication-en-conseil-des-ministres-amelioration-des-conditions-de-vie-etudiante.html>

MESRI (2017b), *Entrepreneuriat étudiant*. <https://www.pepite-france.fr/>

OCDE (2014), *Résultats de TALIS 2013: Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*, Paris, Éditions OCDE. <http://www.oecd.org/edu/school/talis.htm>

OCDE (2015), *Débats sur les politiques migratoires, L'école est-elle (encore) un des principaux vecteurs d'intégration en France?*, septembre 2015. <http://www.oecd.org/france/is-school-still-one-of-the-main-routes-of-integration-in-france.pdf>

OCDE (2016a), *Programme international pour le suivi des acquis des élèves 2015, volume I*. <http://www.oecd.org/fr/education/resultats-du-pisa-2015-volume-i-9789264267534-fr.htm>

OCDE (2016b), *PISA volume III*. <https://www.oecd.org/pisa/PISA-2015-Results-Students-Well-being-Volume-III-Overview.pdf>

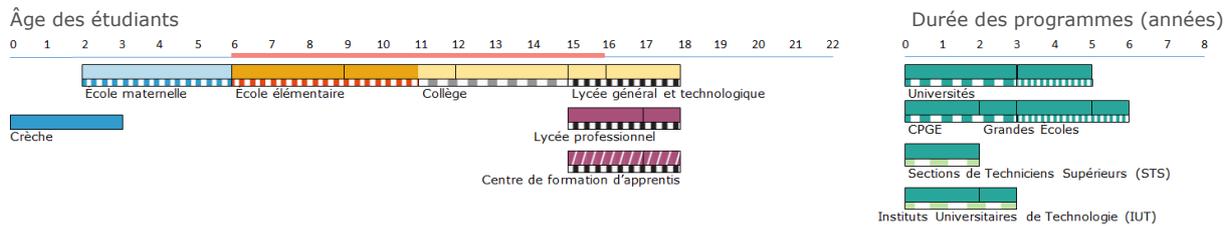
OCDE (2016c), *Regards sur l'éducation 2016*. <http://www.oecd.org/fr/edu/regards-sur-l-education-19991495.htm>, indicateur D3 Quel est le niveau de salaire des enseignants?

Premier ministre (2017), *Programme national de réforme 2017*. <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/22401.pdf>

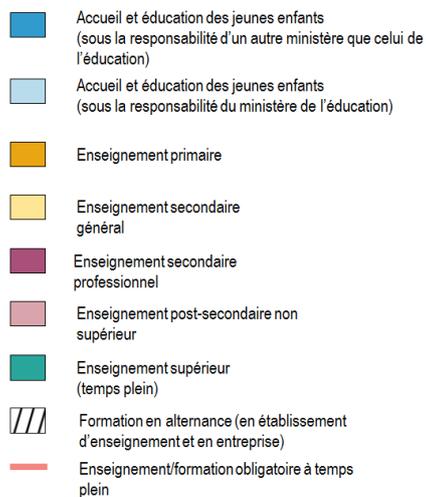
9. Annexe I. Sources des indicateurs clés

Indicateur	Eurostat, code des données en ligne
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation	edat_lfse_02 + edat_lfse_14
Diplômés de l'enseignement supérieur	edat_lfse_03 + edat_lfs_9912
Éducation et accueil de la petite enfance	educ_uoe_enra10 + tps00179
Taux d'emploi des diplômés récents	edat_lfse_24
Participation des adultes à l'éducation et à la formation	trng_lfse_03
Dépenses publiques totales au titre de l'éducation en % du PIB	gov_10a_exp
Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève	educ_uoe_fini04
Mobilité à des fins d'apprentissage	educ_uoe_mobg03

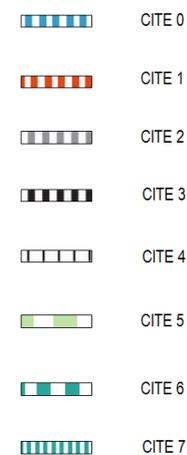
10. Annexe II. Structure du système éducatif



Niveaux d'enseignement



Allocation aux niveaux CITE



Source: Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2016. *Structure des systèmes éducatifs européens 2016/17: diagrammes*. Eurydice Faits et chiffres. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.

Toute observation ou question relative à ce rapport est la bienvenue et peut être envoyée par courrier électronique à: Christèle DUVIEUSART christele.duvieusart@ec.europa.eu
ou
EAC-UNITE-A2@ec.europa.eu

Synthèse

Principaux résultats de l'analyse transnationale

Cette année, les thèmes centraux du rapport de suivi sont les inégalités dans le domaine de l'éducation et le rôle important que l'éducation joue dans la construction d'une société plus juste. La nouvelle source principale d'informations est l'enquête PISA 2015⁸ réalisée auprès d'élèves âgés de quinze ans, à laquelle, pour la première fois, tous les États membres de l'UE ont participé. L'enquête PISA et les informations précieuses qu'elle procure sur le milieu dont proviennent les élèves ayant passé les épreuves donnent un aperçu unique des conséquences que peuvent avoir le milieu socio-économique, l'origine autochtone ou immigrée et le sexe sur la satisfaction au critère de référence de l'UE en matière de résultats insuffisants en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences.

Le thème de l'équité et de la cohésion sociale est également très présent dans la partie du rapport relative aux autres objectifs de l'UE en matière d'éducation pour 2020 (partie 2). Ces objectifs portent sur:

- les jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation;
- les diplômés de l'enseignement supérieur;
- la participation à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants;
- les taux d'emploi des diplômés récents;
- la participation des adultes à l'éducation et à la formation.

La partie 3 du rapport de suivi s'appuie sur les récentes initiatives stratégiques de la Commission et apporte un fondement analytique au développement des écoles, à la recherche de l'excellence dans l'enseignement et à la stratégie en faveur de l'enseignement supérieur.

Les inégalités restent un défi pour l'Europe

Les inégalités sont généralement considérées comme une menace pour la cohésion sociale et pour la prospérité à long terme de nos sociétés. Le débat public sur la justice sociale s'est intensifié dans le sillage de la crise financière de 2008.

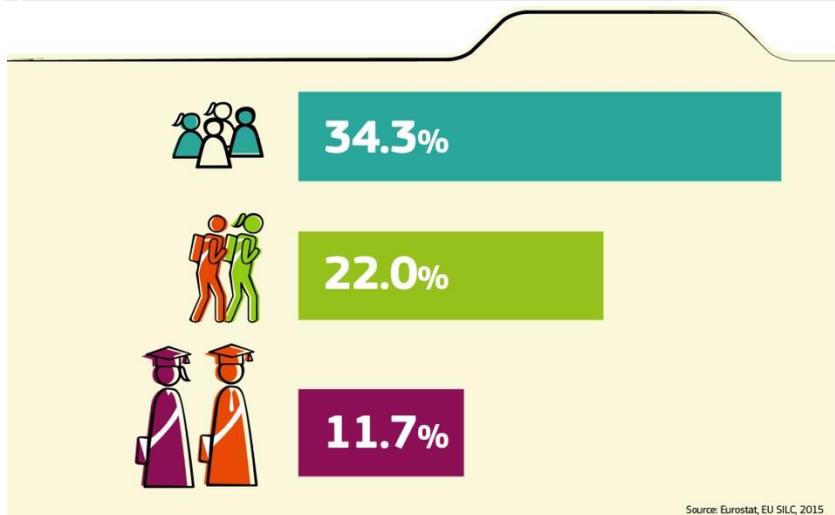
Une des principales caractéristiques des inégalités est leur transmission intergénérationnelle, à savoir les conséquences que la situation socio-économique des parents peut avoir sur le niveau d'instruction, la situation professionnelle, les revenus et la santé de leurs enfants. Les systèmes d'éducation ont un rôle particulier à jouer dans la construction d'une société plus juste en offrant des chances égales à tous, quel que soit le milieu dont les personnes concernées sont issues. Assurer l'égalité des chances des enfants et des jeunes est plus efficace lorsque cette démarche s'accompagne d'un réel soutien aux parents et aux familles.

Le niveau d'instruction et la situation sociale sont étroitement liés. Les personnes ayant seulement un niveau d'éducation de base sont près de trois fois plus susceptibles d'être en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale que celles diplômées de l'enseignement supérieur. En 2016, seuls 44 % des jeunes (18-24 ans) ayant arrêté leur scolarité avant l'enseignement secondaire de deuxième cycle avaient un emploi. En ce qui concerne la population en général (15-64 ans), le taux de chômage est bien plus élevé chez les personnes n'ayant qu'un niveau d'éducation de base (16,6 %) que chez les diplômés de l'enseignement supérieur (5,1 %). Par ailleurs, la part des personnes diplômées de l'enseignement supérieur qui se considéraient en «bonne ou excellente» santé (80,4 % selon des données datant de 2015) était bien supérieure à celle des personnes ne disposant que d'un niveau d'éducation de base (53,8 %)⁹. Plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'espérance de vie augmente: la différence d'espérance de vie entre les personnes peu qualifiées et les personnes hautement qualifiées peut aller jusqu'à dix ans (données 2015).

⁸ PISA est le programme international pour le suivi des acquis des élèves de l'OCDE.

⁹ Il convient toutefois de préciser que l'âge joue également un rôle dans cette disparité, puisque les personnes dont le niveau d'éducation est faible sont généralement plus âgées en raison du développement de l'éducation qui a été observé au cours des dernières décennies.

Graphique 1 – Taux de personnes âgées de 18 ans et plus «exposées à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale» en fonction du niveau d'éducation atteint, UE-28, 2015

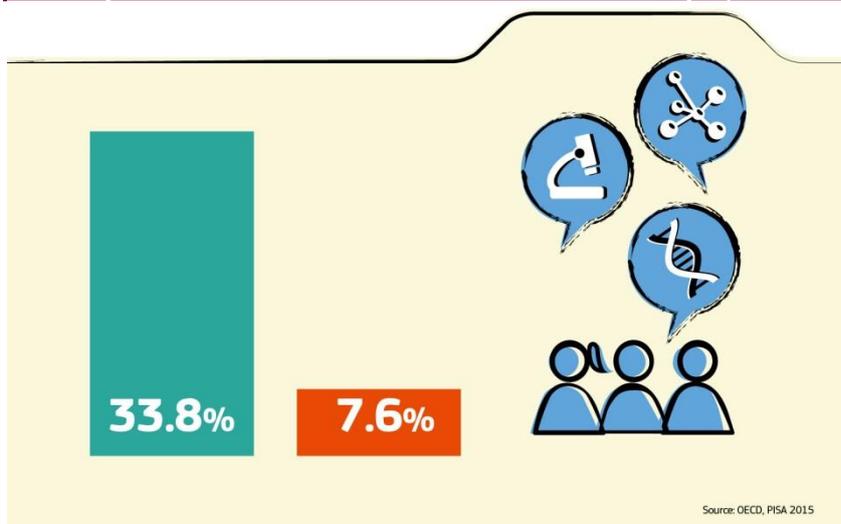


Source: Eurostat, EU SILC, 2015

Légende: *i*) en haut, personnes de niveau CITE 0-2 (n'ayant accompli, au maximum, que le premier cycle de l'enseignement secondaire); *ii*) au milieu, personnes de niveau CITE 3-4 (deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement postsecondaire non supérieur); *iii*) en bas, personnes de niveau CITE 5-8 (enseignement supérieur).

Force est de constater, notamment au regard des enquêtes PISA réalisées tous les trois ans, que les enfants issus de milieux sociaux moins favorisés réussissent moins bien à l'école que leurs camarades plus favorisés. La différence de la proportion d'élèves peu performants observée dans le cadre de l'enquête PISA entre les élèves qui se situent dans le quartile inférieur et ceux qui se situent dans le quartile supérieur de **l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC)** est frappante. Pas moins de 33,8 % des élèves qui se situent dans le quartile inférieur ne disposent pas du niveau de compétences de base en sciences, alors que seulement 7,6 % de ceux qui se situent dans le quartile supérieur de l'indice SESC ne disposent pas de ce même niveau. Ces agrégats de l'UE masquent cependant de profondes divergences entre les États membres, ainsi qu'au sein même de ceux-ci. Ils sont analysés plus en détail dans le rapport de suivi.

Graphique 2 – Taux d'élèves peu performants en sciences dans les quartiles inférieur et supérieur de l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC), 2015



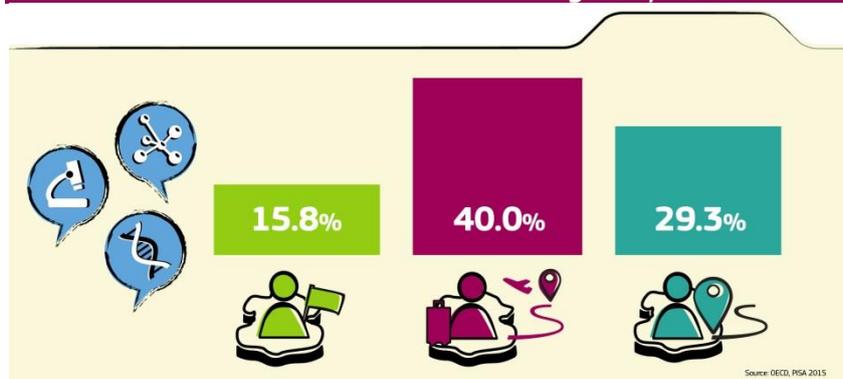
Source: OECD, PISA 2015

Légende: pourcentage d'élèves qui, d'après l'enquête PISA, sont faibles en sciences dans les quartiles inférieur (bâton de gauche) et supérieur (bâton de droite) de l'indice PISA SESC.

Bien que l'éducation joue un rôle important dans l'intégration des migrants, leur situation en termes de niveau d'éducation reste désavantageuse par rapport aux personnes nées dans le pays. En 2016, 33,9 % de la population née en dehors de l'UE et âgée de 30 à 34 ans était peu qualifiée (c'est-à-dire que les personnes concernées avaient, au maximum, terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire). Cela représentait 19,1 points de pourcentage (pp) en plus que la population née au sein de l'UE. En outre, les personnes issues de l'immigration en provenance de pays extérieurs à l'UE cumulent souvent plusieurs désavantages, par exemple avoir des parents pauvres ou peu qualifiés, ne pas parler la langue locale à la maison, avoir accès à moins de ressources culturelles et souffrir d'isolement et de faibles réseaux sociaux au sein du pays d'accueil. Les jeunes issus de l'immigration sont également plus susceptibles d'être en échec et en décrochage scolaire.

Plus généralement, les élèves issus de l'immigration, c'est-à-dire les élèves nés en dehors du pays (à savoir dans un autre État membre ou dans un pays non membre de l'UE) ou les élèves dont les parents sont nés à l'étranger, rencontrent des difficultés à l'école, comme en témoignent leurs résultats scolaires et leur niveau d'éducation nettement inférieurs à ceux de la population née dans le pays.

Graphique 3 – Taux d'élèves faibles en sciences en fonction de l'origine autochtone ou immigrée¹⁰, 2015



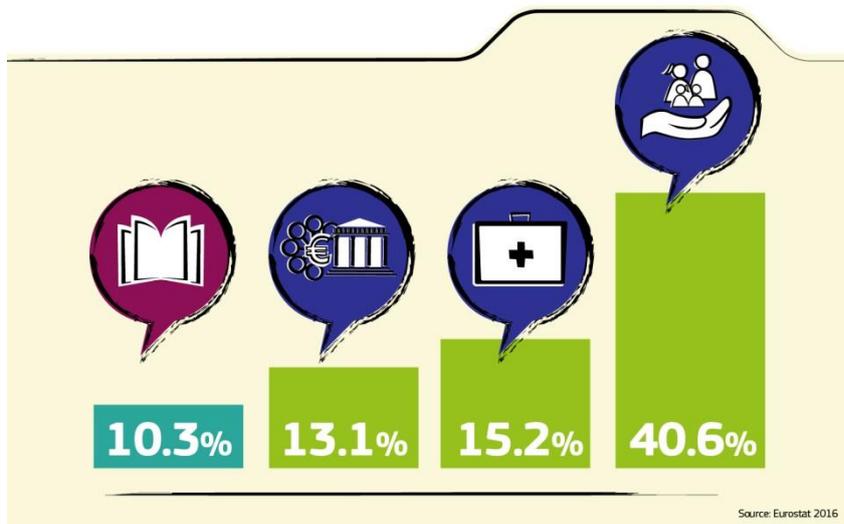
Légende: de gauche à droite, élèves autochtones, élèves immigrés de la première génération et élèves immigrés de la deuxième génération.

Remarque au lecteur: les pourcentages illustrent les moyennes pondérées des États membres sélectionnés dans lesquels les immigrés de la deuxième génération constituent plus de 3 % des élèves ayant participé aux épreuves PISA 2015.

Pour qu'un système d'éducation soit performant, des investissements appropriés sont nécessaires. Dans l'ensemble, les États membres de l'UE sont parvenus à se remettre de la crise financière récente et ont légèrement augmenté la part de leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation. Au sein de l'UE, la part moyenne des dépenses publiques consacrées à l'éducation était de 10,3 % en 2015, soit 716 milliards d'euros. L'éducation reste la quatrième dépense publique après la protection sociale, la santé et les services publics généraux. En 2015, les dépenses publiques de l'UE-28 en matière d'éducation constituaient 4,9 % du PIB. Ce pourcentage a stagné ces dernières années.

¹⁰ Pour la définition des élèves issus de l'immigration dans l'enquête PISA, veuillez consulter le volume I, chapitre 7, encadré I.7.1, p. 255, de PISA 2015: «les élèves autochtones sont les élèves dont la mère ou le père, ou les deux, sont nés dans le pays ou l'économie où ils ont passé les épreuves PISA, que l'élève lui-même soit né dans ce pays ou cette économie ou non; les élèves issus de l'immigration sont les élèves dont la mère et le père sont nés dans un pays différent ou une économie différente de celui ou celle où l'élève a passé les épreuves PISA; les élèves immigrés de la première génération sont les élèves nés à l'étranger et dont les parents sont également nés dans un autre pays; les élèves immigrés de la deuxième génération sont les élèves nés dans le pays/l'économie où ils ont passé les épreuves PISA et dont les parents sont nés à l'étranger».

Graphique 4 — Dépenses publiques moyennes de l'UE-28 en faveur de l'éducation, des services publics généraux, de la santé et de la protection sociale en pourcentage des dépenses publiques totales, 2016



Légende: de gauche à droite, l'éducation, les services publics généraux, la santé et la protection sociale.

Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés pour 2020

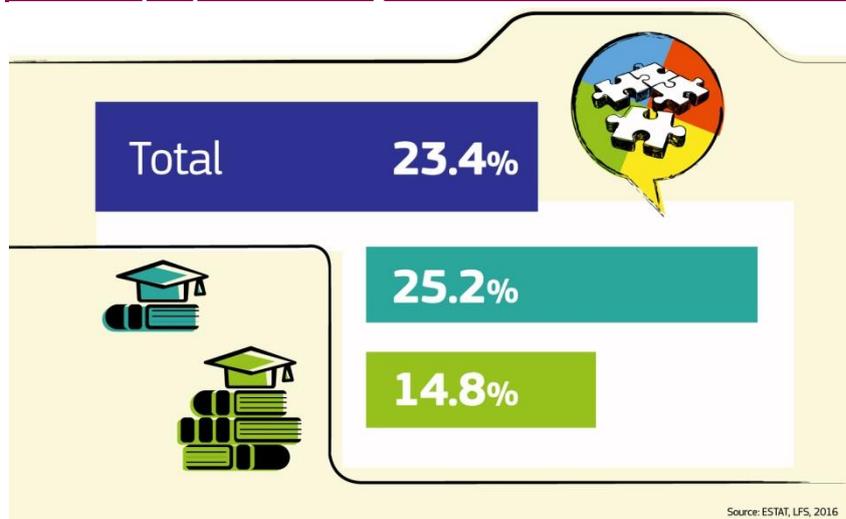
En 2016, l'UE a confirmé les progrès satisfaisants enregistrés les années précédentes en ce qui concerne les **jeunes quittant prématurément l'éducation et la formation**. Le pourcentage est actuellement de 10,7 %; l'UE se rapproche donc de la réalisation de l'objectif prioritaire consistant à arriver à le réduire à moins de 10 % d'ici 2020. Toutefois, ce pourcentage est encore bien supérieur pour les personnes nées à l'étranger (19,7 %).

Des progrès timides ont également été réalisés par l'UE en ce qui concerne l'objectif prioritaire d'augmentation du taux de **diplômés de l'enseignement supérieur**. Ayant atteint un taux de 39,1 %, son objectif de 40 % fixé pour 2020 est maintenant réalisable.

L'objectif relatif à la participation des plus de quatre ans à **l'éducation et l'accueil de la petite enfance** est presque atteint puisque le taux de participation au sein de l'UE est de 94,8 %. Il serait logique, à présent, d'œuvrer à garantir le niveau élevé de qualité et d'accessibilité des structures d'accueil, ainsi que d'élargir la participation des enfants de moins de trois ans afin de réaliser l'objectif de 33 %.

D'autre part, d'après les calculs réalisés dans le cadre de l'enquête PISA 2015, malgré l'objectif visé en la matière, la proportion d'**élèves peu performants en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences** a augmenté depuis l'enquête 2012; le débat sur les mesures à adopter pour améliorer les systèmes scolaires et l'enseignement est donc d'autant plus opportun. Le pourcentage d'élèves âgés de quinze ans qui n'avaient pas atteint le seuil de compétences en sciences était de 20,6 %, contre 16,6 % en 2012.

Le **taux d'emploi des diplômés récents** continue de se remettre de la crise de 2008 et a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Il est aujourd'hui monté à 78,2 % et n'est donc plus très loin de l'objectif de 82 %. Toutefois, les différences entre les types de diplômés sont conséquentes: les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dépassent l'objectif fixé (82,8 %) tandis que les élèves qui ne sont titulaires que de diplômes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur présentent 10,2 points de pourcentage en moins (72,6 %). Bien que l'UE se rapproche de la réalisation de son objectif, le débat doit également prendre en compte la correspondance entre le poste occupé et les compétences des travailleurs. Le taux de divergences reste élevé, notamment parmi les titulaires d'un diplôme de licence. Cela encourage les acteurs éducatifs, d'une part, à revoir les programmes d'études et la qualité de l'enseignement et les élèves, d'autre part, à réévaluer leur choix de domaine d'étude.

Graphique 5 – Divergences entre le niveau d'études et le poste occupé, 2016


Légende: pourcentages des personnes (âgées de 25 à 44 ans) titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (en haut), d'une licence (au milieu) et d'un master (en bas) qui occupent un poste qui exige généralement un niveau d'éducation inférieur.

En ce qui concerne la **participation des adultes à l'éducation et à la formation**, presque aucune amélioration n'a été observée depuis 2015. Avec un taux de 10,8 %, l'UE semble encore loin de la réalisation de son objectif modeste de 15 % d'adultes participant à l'éducation et à la formation formelles ou non formelles.

Le volume 1, partie 2, du rapport de suivi contient des ventilations sociodémographiques détaillées, l'évolution au fil du temps des progrès vers la réalisation des objectifs susmentionnés et un examen des différences entre les États membres.

Vers une éducation de haute qualité pour tous

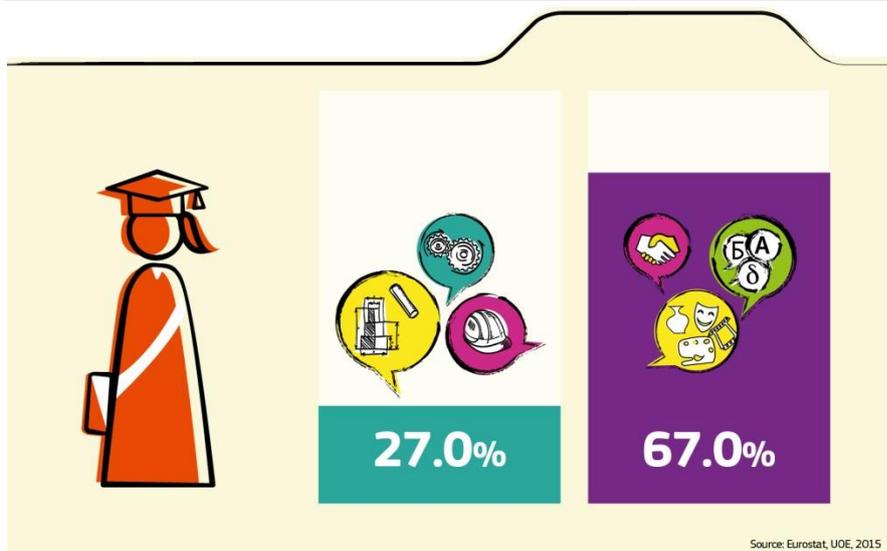
Le recul des compétences de base enregistré par l'enquête PISA ainsi que l'évolution rapide du progrès technologique et de la mondialisation définissent le contexte du débat sur la façon appropriée de moderniser les structures d'accueil pour les enfants en âge préscolaire, les écoles et les universités. Ces réformes seront analysées plus en détail dans le présent rapport de suivi, et ce, à trois niveaux:

1. les écoles, les enseignants et la gouvernance: Comment rendre les écoles plus adaptées à la nature changeante des compétences de base requises dans le monde moderne, par exemple en ce qui concerne l'importance croissante des TIC et du multilinguisme?
2. Comment l'Europe peut-elle aider son corps enseignant vieillissant, lequel est principalement constitué de femmes qui sont bien souvent dans une situation économique fragile, à faire des technologies modernes sa force et à apprendre à évoluer dans un environnement multiculturel? Par ailleurs, comment peut-elle aider à prévenir la radicalisation des jeunes marginalisés?
3. Faire de l'école un lieu davantage participatif en y associant davantage les parents, la communauté locale et les autres parties prenantes ferait partie intégrante du processus de modernisation de l'éducation de haute qualité pour tous.

Enfin, d'après les résultats de l'enquête PISA, les filles auraient tendance à mieux réussir à l'école que les garçons (même si l'écart entre les deux s'est réduit depuis 2012) et seraient moins nombreuses que les garçons à quitter prématurément l'éducation ou la formation.

Les femmes représentent seulement 27 % des diplômés en ingénierie et dominent plutôt les sciences humaines (67 %). Cette tendance se reflète dans les professions scientifiques, au sein desquelles les femmes constituent une minorité (20,2 %).

Graphique 6 — Pourcentage de femmes parmi les diplômés en ingénierie et en sciences humaines, 2015



Légende: *i*) le bâton de gauche représente l'ingénierie, la fabrication et la construction; *ii*) le bâton de droite représente les arts et les sciences humaines.

Principaux résultats de l'analyse par pays

Le volume 2 du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2017 comprend vingt-huit rapports par pays et est disponible en ligne (http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr). Les rapports par pays suivent une structure similaire à celle du volume 1, mais complètent l'analyse transnationale avec des données et des informations propres à chaque pays sur les mesures stratégiques et les dernières réformes.

AT L'Autriche met en œuvre le programme de réforme convenu en 2015: l'ensemble de mesures relatives à l'autonomie scolaire, à l'administration et aux écoles polyvalentes a été adopté en juillet 2017. Alors que le taux de décrochage scolaire a encore diminué en 2016 pour tomber bien en dessous de l'objectif européen, la performance en matière de compétences de base ne s'est, quant à elle, pas améliorée au regard des résultats des tests réalisés à l'échelle internationale. La nouvelle stratégie relative à la dimension sociale de l'enseignement supérieur est un élément important du nouveau cadre de financement public des universités. L'Autriche devra remplacer près de la moitié de son personnel enseignant au cours des dix prochaines années. Cela va l'obliger à attirer et à former suffisamment de futurs enseignants, mais lui donne également la possibilité d'innover en matière de pédagogie. L'Autriche dispose d'un enseignement supérieur unique par son cycle court et son caractère professionnalisant, y compris dans le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. Toutefois, pour continuer à avancer vers la réalisation de son objectif de devenir un leader en matière d'innovation, il lui faudra augmenter son nombre de titulaires d'un doctorat.

BE Il est encore trop tôt pour se prononcer sur les grandes réformes scolaires entreprises: l'engagement politique soutenu sera un facteur clé de leur succès. La Belgique a atteint son objectif en termes de décrochage scolaire au niveau national. Des mesures sont prises pour diminuer davantage le nombre de jeunes quittant l'enseignement avec peu ou pas de qualifications. Au vu des résultats du PISA qui ont montré des écarts de résultats supérieurs à la moyenne liés au milieu socio-économique ainsi qu'à l'origine immigrée, le défi en matière d'équité est considérable. Ce défi pourrait se compliquer davantage avec l'augmentation de la population scolaire, en particulier au sein des groupes défavorisés. Des nouvelles mesures relatives à la gouvernance scolaire et à l'assurance de la qualité devraient contribuer à mieux combiner l'autonomie et la responsabilité ainsi qu'à réduire les inégalités entre les établissements. Les activités de perfectionnement professionnel continu pour les enseignants doivent être améliorées. Le nombre de diplômés de

l'enseignement supérieur est élevé, mais le système est sous pression en raison du nombre croissant d'étudiants. Des initiatives ont été mises en place pour faire face au déséquilibre entre les hommes et les femmes ainsi qu'à la faible proportion de diplômés en sciences et technologies.

- BG** La Bulgarie accorde davantage d'attention à l'éducation inclusive. Les autorités prévoient de réviser le modèle de financement de l'enseignement scolaire afin d'encourager des améliorations sur le plan de l'équité (en canalisant des ressources supplémentaires vers les écoles défavorisées) et de la qualité. La proportion d'élèves possédant une maîtrise insuffisante des compétences de base, telle qu'évaluée par l'enquête PISA, figure parmi les plus élevées de l'UE. Cela est dû à un ensemble de facteurs éducatifs et de défis qui se posent sur le plan de l'équité. Les autorités ont commencé à adopter une nouvelle approche afin d'en finir avec le décrochage scolaire. Intégrer les Roms dans le système éducatif reste un défi, au même titre que la ségrégation scolaire des Roms. La Bulgarie entend augmenter les salaires de manière significative afin de rendre la profession d'enseignant plus attractive et de pallier le problème que pose le vieillissement rapide des enseignants. Le financement fondé sur la performance de l'enseignement supérieur vise à relever les défis qui se posent en matière de qualité et d'adéquation avec le marché du travail. La Bulgarie s'emploie actuellement à améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels.
- CY** La part d'élèves âgés de quinze ans qui n'atteignent pas le seuil de compétences de base est élevée. Au sein de l'UE, Chypre occupe la dernière place en sciences et en mathématiques. En ce qui concerne la compréhension de l'écrit, elle présente le plus grand écart entre les hommes et les femmes. Son taux de diplômés de l'enseignement supérieur figure parmi les plus hauts de l'UE, mais son taux d'emploi des diplômés est inférieur à la moyenne, tandis que la proportion de ces diplômés qui occupent des postes pouvant être obtenus sans diplôme compte parmi les plus élevées de l'UE. En dépit de la sensible amélioration des taux d'emploi des diplômés de l'EFPP, les mesures visant à améliorer l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnels n'ont pas encore porté leurs fruits ni permis de pallier les faibles niveaux de participation. La modernisation de l'enseignement scolaire a progressé sur les plans du perfectionnement professionnel continu et de la nomination des enseignants, mais stagne en ce qui concerne l'évaluation des écoles et des enseignants. Des mesures de soutien ciblées dans les écoles servent à remédier au décrochage scolaire et aux mauvais résultats des élèves à risque.
- CZ** Le taux d'emploi des diplômés récents est extrêmement élevé. Les inégalités dans les résultats scolaires liées à la situation socio-économique sont profondes et touchent notamment la population rom. La proportion d'élèves n'obtenant pas de résultats satisfaisants en ce qui concerne les compétences de base a sensiblement augmenté, notamment dans le domaine des sciences. Les salaires des enseignants restent relativement bas et le corps enseignant vieillit; l'adoption de mesures est nécessaire afin d'attirer les jeunes talents vers cette profession. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur a confirmé son augmentation rapide et le coup d'envoi de la réforme tant attendue de l'enseignement supérieur a été donné.
- DE** Les résultats des élèves de quinze ans en sciences, en mathématiques et en compréhension de l'écrit sont stables dans l'ensemble, mais sont encore très inférieurs pour les élèves issus de l'immigration. L'influence des facteurs socio-économiques sur les résultats scolaires a diminué, mais demeure significative. Les dépenses publiques dans l'enseignement restent inférieures à la moyenne de l'UE. La planification financière devra tenir compte d'enjeux spécifiques, dont l'évolution démographique, les infrastructures scolaires, la nomination des enseignants, l'intégration des réfugiés et l'inclusion des élèves présentant des besoins spécifiques. La participation à l'éducation de la petite enfance est presque universelle pour les enfants âgés de 4 à 6 ans. L'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance et de l'offre en la matière constitue une priorité. Des efforts considérables ont été déployés aux fins de l'intégration des réfugiés à tous les niveaux de l'éducation. Toutefois, dans certaines régions, il est parfois difficile de les assigner à des écoles appropriées. Les taux d'inscription et de réussite dans l'enseignement supérieur sont en hausse. L'enseignement et la formation professionnels semblent moins attrayants pour les jeunes Allemands, bien que les perspectives d'emploi

des diplômés de l'EFP restent très bonnes.

- DK** Le système éducatif danois combine un taux élevé de réussite et de bons niveaux d'équité à un accent mis sur le bien-être des élèves. Le taux d'élèves aux performances élevées est toutefois inférieur à celui des autres pays nordiques. La réforme de l'enseignement et de la formation professionnels de 2015 a simplifié les études, et les premiers effets de la réforme ont été positifs, par exemple en ce qui concerne la transition vers l'enseignement supérieur. Toutefois, la réduction des taux de décrochage scolaire et l'attraction des élèves encore à l'école primaire constituent toujours des défis majeurs. La réforme de 2014 portant sur la scolarité obligatoire (la «Folkeskole») est en cours d'application. Une réforme de l'enseignement secondaire de deuxième cycle sera lancée en 2017/2018. Les budgets publics alloués à l'éducation ont été réduits, mais le Danemark reste le premier investisseur de l'UE en matière d'éducation. Le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur a doublé depuis 2008. Cela a conduit le Danemark à accorder davantage d'importance à une meilleure gestion des flux d'étudiants et à l'accélération de l'obtention des diplômes. La transition des études vers le marché du travail est relativement lente.
- EE** L'Estonie dispose d'un système scolaire performant. La proportion d'élèves ayant une maîtrise insuffisante des compétences de base est faible, tout comme les conséquences de la situation socio-économique sur les résultats des élèves. Le décrochage scolaire constitue toujours un défi, avec des différences marquées entre les sexes et des disparités géographiques. La participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance reste inférieure à la moyenne de l'UE. Les salaires des enseignants ont augmenté de manière significative et devraient augmenter encore afin de rendre l'enseignement plus attrayant et de lutter contre le vieillissement du corps enseignant. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé et en plein essor, mais les écarts entre hommes et femmes persistent. Le modèle de financement des universités a été révisé afin d'assurer la stabilité des ressources et l'achèvement rapide des études. Des enquêtes sur le marché du travail et sur les compétences visent à prévoir les tendances qui se développeront et à contribuer à apporter des changements au système d'éducation et de formation, soutenant ainsi les ajustements économiques.
- EL** La part des élèves peu performants en sciences, en mathématiques et en compréhension de l'écrit, mesurée dans le cadre de l'enquête PISA 2015, est supérieure à la moyenne de l'UE et particulièrement élevée chez les élèves issus de l'immigration. Le sexe et la situation socio-économique ont d'importantes conséquences sur la réussite des élèves. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais le taux d'emploi des diplômés récents reste faible et le problème des inadéquations de compétences macroéconomiques persiste, ce qui entraîne un exode important de personnes hautement qualifiées. De nouvelles mesures stratégiques visent à renforcer la qualité de l'enseignement scolaire, mais les efforts déployés dans le but d'obtenir une meilleure autonomie et une meilleure efficacité semblent insuffisants. La Grèce déploie des efforts importants dans le but d'offrir une éducation aux enfants réfugiés, mais leur intégration à l'enseignement ordinaire pose de nombreux défis. La réforme de l'enseignement et de la formation professionnels avance, mais son attrait et la participation peuvent encore être améliorés.
- ES** Le Parlement espagnol consulte les parties prenantes avant de rédiger une proposition de pacte national social et politique relatif à l'éducation qui fixerait les conditions d'une réforme durable de l'enseignement. Dès lors, plusieurs parties de la loi visant à améliorer la qualité de l'enseignement et d'autres réformes en cours ont été suspendues. Les capacités des élèves, telles que mesurées par l'enquête PISA 2015, sont stables et dans la moyenne de l'UE et le taux de décrochage scolaire ne cesse de baisser. Toutefois, des écarts importants d'une région à l'autre montrent que les progrès ne s'effectuent pas de manière égale dans l'ensemble du pays. L'augmentation du recrutement de enseignants devrait aider à remédier aux niveaux élevés de personnel intérimaire dans les écoles, tandis que la réforme de la profession d'enseignant constitue l'une des principales caractéristiques du futur pacte. Le ministère espagnol de l'éducation, de la culture et des sports déploie d'importants efforts pour prévenir la violence et l'intimidation à l'école. Les inscriptions dans l'enseignement supérieur continuent de chuter et l'offre éducative est très large et ne s'avère pas pleinement pertinente par rapport au marché du travail. La

coopération entre les universités et les entreprises s'est améliorée dans le domaine de la recherche et de l'innovation, mais la question de l'enseignement n'a pas encore été abordée.

- FI** Les réformes du système éducatif, comme celles portant sur le programme d'études pour le XXI^e siècle, la nouvelle école polyvalente et le programme de perfectionnement des enseignants, visent à maintenir la qualité du système éducatif, tout en reconnaissant la nécessité croissante de remédier au problème des inégalités. En 2016, le décrochage scolaire a connu une chute significative pour la première fois depuis des années, avec une légère différence entre les sexes. Toutefois, les jeunes issus de l'immigration rencontrent bien plus de difficultés. D'après les données PISA 2015, la performance de la Finlande en ce qui concerne les compétences de base a continué de baisser, mais le pays figure toujours parmi les États membres les plus performants. Le système éducatif se retrouve confronté à toujours plus de coupes dans les budgets publics. L'augmentation de la migration et les résultats scolaires toujours plus divergents entre les différentes régions ont réduit l'homogénéité des résultats scolaires.
- FR** Les récentes réformes de l'éducation sont axées sur la réduction des inégalités. Les nouveaux programmes et les nouvelles pratiques pédagogiques sont entrés en vigueur et 54 000 nouveaux postes d'enseignant ont été créés aux premiers niveaux d'enseignement et dans l'éducation «prioritaire». Le nombre d'élèves par an qui quittent le système éducatif sans diplôme a chuté de 30 % entre 2009 et 2016. Les résultats des élèves concernant les compétences de base restent fortement liés à leur milieu socio-économique. La formation initiale des enseignants a été réformée, afin de contribuer à rendre la profession plus attrayante, mais aucune amélioration majeure n'a été apportée en matière de développement professionnel continu. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé. L'enseignement et la formation professionnels ont connu des évolutions importantes, en vue d'améliorer l'insertion sur le marché du travail en ce qui concerne l'enseignement et la formation professionnels initiaux, et d'améliorer l'accès aux formations pertinentes en ce qui concerne l'enseignement et la formation professionnels continus.
- HR** Le très faible taux de décrochage scolaire constitue l'une des principales forces du système éducatif croate. Les résultats en ce qui concerne les compétences de base ont connu une baisse et sont inférieurs à la moyenne de l'UE. Des différences de réussite liées à la situation socio-économique des élèves existent, mais la qualité des programmes d'études et de l'enseignement semble être la cause principale du faible taux de réussite croate. Le taux de participation à l'éducation et l'accueil de la petite enfance et à la formation des adultes est extrêmement faible par rapport aux autres pays de l'UE. En dépit de la forte croissance économique observée récemment et d'un marché du travail plus prometteur, il convient de remédier aux faibles niveaux de compétences. Il en va de même pour la pertinence des compétences acquises dans l'enseignement professionnel et supérieur. Un certain nombre de réformes ont été préparées dans le contexte de la stratégie pour l'éducation, la science et la technologie et de la réforme des programmes d'études associée. Toutefois, les progrès observés en 2017 ont été limités.
- HU** Une révision du programme d'études national hongrois a été lancée en 2017 en réponse à la baisse des résultats observée dans le cadre de l'enquête PISA 2015. Des mesures récentes concernant l'éducation et l'accueil de la petite enfance peuvent contribuer à combler les écarts de réussite entre les élèves issus de milieux défavorisés et ceux issus de milieux plus favorisés. Une augmentation du nombre de candidatures à la formation initiale des enseignants observée en 2017 donne à penser que les mesures récemment adoptées contribuent à attirer de nouveaux candidats vers cette profession. Des sondages de suivi des nouveaux diplômés offrent un bon aperçu de la situation d'emploi des diplômés récents. La Hongrie est confrontée à des pénuries de compétences; les faibles taux d'inscription dans l'enseignement supérieur et de réussite de ces mêmes études l'empêchent de pallier ce problème.
- IE** Les compétences de base des élèves irlandais en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences sont élevées et relativement peu liées à leur milieu socio-économique. L'Irlande continue de progresser de manière très positive vers les objectifs en

matière d'éducation relatifs au décrochage scolaire et au taux de diplômés de l'enseignement supérieur. Toutefois, elle doit encore remédier aux inégalités de participation et d'accès à l'éducation. La mise en œuvre progressive des réformes au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire devrait s'achever en 2019. Ces réformes guideront également l'examen de l'enseignement secondaire de deuxième cycle. Les réformes majeures des secteurs du perfectionnement et de l'enseignement supérieur progressent. L'accès à l'enseignement supérieur reste étroitement lié à la situation socio-économique et des parcours alternatifs et plus professionnalisants sont nécessaires. Le financement futur de l'enseignement supérieur constitue également une question primordiale.

- IT** La réforme scolaire de 2015 est entrée en vigueur et pourrait améliorer les résultats et augmenter l'équité. Bien qu'il soit toujours supérieur à la moyenne de l'UE, le taux de décrochage scolaire connaît une baisse constante; la participation à l'éducation de la petite enfance est presque universelle pour les enfants de quatre à six ans. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur italien chez les personnes âgées de 30 à 34 ans compte parmi les plus bas de l'UE. Le système d'enseignement supérieur est confronté au vieillissement du personnel enseignant ainsi qu'à la diminution de ses effectifs. La tendance négative qu'observe le financement de l'enseignement supérieur est en train de s'inverser et des ressources supplémentaires sont allouées sur une base sélective. La transition des études vers le marché du travail est difficile, y compris pour les personnes hautement qualifiées. Cela provoque un exode de personnes hautement qualifiées.
- LT** Le dépeuplement dû à l'évolution démographique et à l'émigration constitue un défi de taille pour l'efficacité des dépenses en faveur de l'éducation. Dans ce contexte, la faible participation des adultes à l'apprentissage tout au long de la vie s'avère préoccupante. Les principaux défis en matière d'éducation et d'accueil de la petite enfance sont la nécessité d'étendre la participation et de mettre en place un système externe de contrôle de qualité. Les importantes disparités entre les écoles des centres urbains et celles des zones rurales ont des conséquences sur les niveaux de financement, la qualité des infrastructures, la qualité de l'enseignement et, en fin de compte, sur les résultats scolaires. Les conditions de travail des enseignants ont un effet néfaste à la fois sur la qualité de l'enseignement et sur l'attrait de la profession chez les jeunes. Le secteur de l'enseignement supérieur est fort sur le plan quantitatif, mais l'existence de problèmes de qualité et d'efficacité a été démontrée. Des réformes majeures devraient venir remédier à ces problèmes.
- LU** Les résultats des élèves âgés de 15 ans lors de l'enquête PISA de 2015 étaient considérablement inférieurs à la moyenne de l'UE dans l'ensemble des trois matières concernées: les mathématiques, la compréhension de l'écrit et les sciences. Calculé sur la base d'enquêtes nationales, le taux de décrochage scolaire est élevé et est en hausse depuis 2009. Une ambitieuse réforme visant à améliorer l'accès à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance et la qualité de ces derniers a été lancée en septembre 2016. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement des enfants ayant des besoins d'apprentissage particuliers. Afin de répondre à la forte demande de travailleurs hautement qualifiés, le Luxembourg a procédé à de nouveaux ajustements de la réforme de 2014 relative à l'aide financière aux étudiants à partir de septembre 2016.
- LV** La Lettonie a accompli récemment des progrès remarquables en ce qui concerne la réduction du taux de décrochage scolaire et l'amélioration des compétences de base. Le nouveau modèle de financement de l'enseignement supérieur et le nouveau système de contrôle de qualité sont mis en œuvre dans les délais prévus. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais il reste problématique de fournir suffisamment de diplômés en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques aux secteurs à forte intensité de connaissances. Si l'enseignement et la formation professionnels font l'objet d'une réforme importante, il reste beaucoup à faire pour élargir la formation par le travail et mettre à jour les programmes d'études. L'écart hommes-femmes dans l'éducation est un problème généralisé, les femmes obtenant de bien meilleurs résultats que les hommes en matière de qualification et de maîtrise des compétences de base.

- MT** Malte investit massivement dans son système d'éducation et de formation. Malgré des progrès constants, le taux de décrochage scolaire reste élevé, tandis que le taux de diplômés de l'enseignement supérieur reste faible. La réforme de l'enseignement secondaire a été lancée et pourrait contribuer à la réduction du décrochage scolaire. La transition vers le marché du travail est plus aisée que dans la majorité des pays de l'Union. La participation des adultes à l'éducation et à la formation est relativement faible, notamment chez les personnes peu qualifiées.
- NL** La tendance à la baisse du décrochage scolaire s'est poursuivie en 2016. Malgré de bons résultats scolaires dans l'ensemble, une baisse de la performance en ce qui concerne les compétences de base et une augmentation des inégalités en matière d'éducation ont été observées. La réussite scolaire et la situation d'emploi des jeunes issus de l'immigration restent problématiques. Les Pays-Bas font face à une pénurie croissante d'enseignants. Après la transition du système des bourses vers celui des prêts étudiants, les inscriptions dans l'enseignement supérieur ont chuté en 2015 pour se rétablir en 2016.
- PL** Dans l'ensemble, les résultats scolaires sont bons. La Pologne est l'un des pays de l'UE les plus performants en matière de décrochage scolaire et de taux de diplômés de l'enseignement supérieur, et le niveau général de réussite en ce qui concerne les compétences de base des jeunes est élevé par rapport aux autres pays de l'UE. La participation à l'éducation et l'accueil de la petite enfance a considérablement augmenté, mais des défis doivent encore être relevés en ce qui concerne les plus jeunes. Le système d'enseignement primaire et secondaire de premier cycle sera révisé à partir de septembre 2017, parallèlement à une extension ultérieure de l'enseignement secondaire de deuxième cycle. Ces changements sont source d'inquiétude pour un certain nombre de parties prenantes. Le gouvernement a lancé une nouvelle réforme de l'enseignement supérieur pour améliorer la qualité, la réussite et l'internationalisation. La pertinence de l'enseignement professionnel sur le marché du travail reste limitée, malgré des initiatives récentes. La réforme de la formation professionnelle a été lancée en septembre 2017. Une politique d'éducation des adultes manquant d'homogénéité génère un intérêt limité pour l'éducation et la formation et une faible participation par rapport à la moyenne de l'UE.
- PT** Le Portugal fait des progrès en ce qui concerne l'amélioration des résultats scolaires, la réduction du taux de décrochage scolaire et la fourniture d'un enseignement préscolaire public complet pour tous les enfants âgés de 3 à 5 ans à l'horizon 2019. La mise en œuvre du «plan national de promotion de la réussite scolaire», une initiative phare visant à prévenir l'échec scolaire, est en cours. Le nombre d'écoles participantes a dépassé les attentes. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur s'améliore, mais la réalisation de l'ambitieux objectif national fixé dans le cadre de la stratégie Europe 2020 constituera un défi. Plusieurs mesures ont été prises afin d'aider à la rationalisation de l'offre en matière d'enseignement supérieur. La promotion de l'éducation des adultes joue un rôle central dans la stratégie actuelle en matière d'éducation, l'objectif étant de remédier au faible niveau de compétences de base de la population adulte.
- RO** La Roumanie met actuellement en place un programme d'études scolaire fondé sur les compétences. Des projets sont en cours pour former les enseignants à enseigner le programme d'études actualisé. La proportion d'élèves ne maîtrisant pas suffisamment les compétences de base reste parmi les plus élevées de l'UE. Cela est dû à un ensemble de facteurs éducatifs et de défis qui se posent sur le plan de l'équité. L'accès à un enseignement ordinaire de qualité constitue notamment un défi pour les élèves des zones rurales et les Roms. Les fonds alloués à l'éducation sont faibles. Le risque de décrochage scolaire reste élevé, ce qui influe sur le marché du travail et la croissance économique. L'adéquation entre l'enseignement supérieur et le marché du travail s'améliore, mais le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est le plus bas de l'UE. Des efforts sont actuellement déployés pour introduire la formation professionnelle en alternance. La participation des adultes à l'éducation et à la formation reste très faible malgré le besoin de renforcement des compétences.
- SE** La Suède investit massivement dans l'éducation; la part de ses dépenses publiques totales consacrées à l'éducation figure parmi les plus élevées de l'UE. La Suède a l'un des taux de diplômés de l'enseignement supérieur les plus élevés de l'UE et le taux d'emploi de ces

diplômés récents est très élevé. Après plusieurs années de performances scolaires en berne, celles-ci se sont améliorées, notamment en mathématiques et en compréhension de l'écrit. Les inégalités se creusent: combler l'écart de performance grandissant entre les élèves nés à l'étranger et les élèves autochtones constitue un défi. L'enseignement et de la formation professionnels sont de plus en plus attractifs.

- SI** Avec son faible taux de décrochage scolaire et sa proportion élevée de diplômés de l'enseignement supérieur, la Slovénie jouit d'une population hautement instruite et a déjà atteint ses objectifs nationaux fixés dans le cadre de la stratégie Europe 2020. La participation élevée à l'éducation et l'accueil de la petite enfance pose les fondements d'une réussite ultérieure en ce qui concerne les compétences de base. Le secteur de l'enseignement supérieur fait l'objet de réformes qui visent à lier le financement à la performance, à augmenter le taux de réussite, à encourager l'internationalisation et à renforcer le contrôle de la qualité. De nombreux jeunes optent pour l'enseignement professionnel. Cependant, on assiste à une réintroduction des systèmes d'apprentissage afin de mobiliser davantage les employeurs et de contribuer à l'entrée des jeunes dans la vie active.
- SK** La Slovaquie entend développer une gouvernance centralisée plus stratégique des politiques en matière d'éducation. Les résultats de l'enquête PISA 2015 ont montré une baisse des compétences de base et un niveau élevé d'inégalités, les faibles performances étant étroitement liées à la situation socio-économique des personnes concernées. Il existe de vastes disparités régionales, qui touchent notamment la communauté rom. Les enseignants ne sont pas suffisamment rémunérés et leur statut est précaire, ce qui ne rend pas la profession très attrayante. Leur perfectionnement professionnel continu ne se concentre pas suffisamment sur les besoins de perfectionnement. La formation initiale des enseignants n'est pas clairement axée sur la préparation à l'enseignement pratique. L'éducation reste relativement sous-financée à tous les niveaux. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur slovaques a connu une progression significative. Le contrôle de la qualité de l'enseignement supérieur ne satisfait pas encore aux normes internationales; le secteur n'est pas suffisamment internationalisé et ne propose pas une offre d'enseignement professionnalisante de cycle court.
- UK** Le Royaume-Uni s'en sort comparativement bien en ce qui concerne la plupart des indicateurs «Éducation et formation 2020». D'après l'enquête PISA 2015, les compétences de base des élèves en sciences, en mathématiques et en compréhension de l'écrit sont stables depuis 2006. Elles sont par ailleurs relativement élevées et raisonnablement équitables. L'équité constitue l'un des objectifs stratégiques principaux dans les quatre parties du Royaume-Uni; les approches stratégiques sont le sujet de nombreux débats, surtout en Angleterre. Les disparités dans le financement des écoles sont au cœur de la restructuration actuelle du financement des écoles en Angleterre. Les faibles taux de rétention de la profession d'enseignant exercent une forte pression sur le recrutement et la formation d'enseignants et entraînent d'importants coûts. Le Royaume-Uni a l'un des taux de diplômés de l'enseignement supérieur les plus élevés de l'UE.

